



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 18 février 2002

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 31 janvier 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 20 février 2002

**Vente d'une parcelle de terrain à la société SIE LOGARITHME
rue Colbert à Mendes France**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

*Adjoint*s :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Joël RENOUX, M.
Rodolphe CHALLET

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON,
M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, M.
Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie
UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, M.
Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique
GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc
THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane
TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Geneviève RIZZI, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 février 2002

DELIBERATION D20020051

Développement Economique

**Vente d'une parcelle de terrain à la société SIE LOGARITHME
rue Colbert à Mendes France**

Monsieur Jacques LAMARQUE, Conseiller Municipal Spécial Maire Adj, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La Société SIE LOGARITHME, dirigée par M. BERGEAUD, s'est installée rue J.B. Colbert en 1998 et a ouvert le magasin MEDIA STORY spécialisé dans la vente de matériel informatique.

M. BERGEAUD souhaite acquérir aujourd'hui une partie de la parcelle cadastrée section HZ n° 21 jouxtant sa propriété afin d'étendre son parking.

La surface à céder à M. BERGEAUD est d'environ 712 m² au prix de 6,10 euros H.T. (40,00 F H.T.) le m².

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- promettre de céder à la Société SIE LOGARITHME ou à toute Société qu'elle désignera pour réaliser l'opération, une parcelle d'environ 712 m² rue J. B. Colbert à Mendes France ;
- fixer le prix de vente de cette parcelle à 6,10 euros H.T. le m², auquel il conviendra d'ajouter la TVA au taux en vigueur sur les terrains à bâtir le jour de la signature de l'acte authentique ;
- préciser que le prix sera payé comptant à la signature de l'acte authentique ;
- préciser que les frais de notaire, de géomètre et de raccordement aux différents réseaux seront à la charge de l'acquéreur ;
- autoriser M. le Maire ou l'adjoint délégué à signer l'acte authentique de vente de cette parcelle ;
- préciser que les sommes résultant de cette cession seront imputées en recette de la sous fonction 909.9080 compte 775.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	1
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC

Jacques LAMARQUE

[Ordre du jour](#)